

Vaccination : accélérer « l'aller vers »

Jeudi 29 juillet à 10h30

8 rue Sergent Bobillot – 1^{er} étage

En présence de

Eric Piolle

Maire de Grenoble

Céline Deslattes

Conseillère municipale déléguée à la Grande précarité

Depuis le début de la pandémie, la Ville de Grenoble et son CCAS accompagnent les Grenobloises et Grenoblois pour réduire la propagation du virus (distribution de masques, campagnes de dépistage, etc.), lutter contre l'isolement (création de la plateforme d'entraide *Volontaires solidaires*, parrainage des jeunes, animation du registre des personnes fragiles isolées, etc.), aider les plus fragiles (distributions alimentaires, maraudes, accueil de jour, etc.) et soutenir les actrices et acteurs associatifs, économiques, sociaux, culturels, et sportifs.

La Ville de Grenoble intervient en priorité auprès des habitant-es les plus fragiles et isolé-es.

Dès l'hiver, la Ville a ouvert des lignes de vaccination dans son centre municipal. Elle est partenaire du vaccinodrome d'Alpexpo. Au printemps, la Ville, son CCAS, et le CHU ont mené une expérimentation de vaccination à domicile pour les personnes en grande vulnérabilité ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Du 25 mai à la mi-juillet, afin de renforcer le dépistage et limiter la propagation du virus, un bus de dépistage et d'information sur la vaccination Covid est allé à la rencontre des habitant-es au plus près de chez eux, dans trois quartiers grenoblois où les laboratoires sont peu présents.

Les 5 et 26 juillet, une opération de vaccination destinée aux plus précaires, coordonnée par l'ARS, était organisée au Diocèse par la Ville et le Secours catholique. Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu être vaccinées. L'information sur cette opération a été partagée avec les associations du territoire et lors des maraudes.

Les 28, 29 et 30 juillet de 9h à 13h30, le CCAS de Grenoble, en partenariat avec le CHU Grenoble Alpes et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, organise une autre campagne de vaccination gratuite et sans rendez-vous destinée aux personnes en situation de grande précarité usagères du CCAS ou en lien avec ses partenaires associatifs.

A partir de 12 ans (les mineurs doivent être accompagnés) - Se présenter avec sa carte vitale ou AME et une pièce d'identité.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, et Céline Deslattes, Conseillère municipale déléguée à la Grande précarité, se rendront sur place jeudi 29 juillet à 10h30.



VACCINATION COVID-19

